

PLATEFORME eSanté

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

MESSAGERIE SECURISEE

I. Objet

La Plateforme eSanté a été développée en exécution des articles 60 ter et 60 quater du Code de la Sécurité Sociale (CSS). Elle est exploitée par l'Agence eSanté pour mettre à disposition des Utilisateurs concernés les différents Services eSanté, incluant le Service de Messagerie Sécurisée.

Les présentes Conditions Particulières régissent les modalités d'accès et d'utilisation du Service Messagerie Sécurisée, et viennent compléter les Conditions Générales d'utilisation de la Plateforme eSanté. Elles font en conséquence partie intégrante des Règles d'Utilisation.

Par l'accès et l'utilisation du Service Messagerie Sécurisée, chaque Utilisateur est réputé avoir lu et accepté sans réserve les Conditions Particulières du Service Messagerie Sécurisée ainsi que les Conditions Générales d'utilisation. En conséquence, toute action, comportement et usage de l'Utilisateur se doit d'être conforme à ces Règles d'Utilisation sans exception.

Les présentes Conditions Particulières du Service Messagerie Sécurisée, comme les Règles d'Utilisation, peuvent être modifiées à tout moment sur décision de l'Agence eSanté. Il est de ce fait de la responsabilité de l'Utilisateur de prendre régulièrement connaissance des modifications réalisées et de s'y conformer.

II. Définitions

Agence eSanté : le GIE Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé telle que définie au sein des Conditions Générales ;

Plateforme eSanté : la plateforme nationale d'échange et partage de données de santé développée et exploitée par l'Agence eSanté telle que définie au sein des Conditions Générales ;

Service(s) eSanté : tout service électronique mis à disposition des Utilisateurs au sein de la Plateforme eSanté selon la définition de l'article 2 des Conditions Générales ;

Service Messagerie Sécurisée : le Service eSanté objet des présentes Conditions Particulières tel que défini à l'article 3 ci-après ;



Outil de Messagerie : tout logiciel/programme de gestion de messages électroniques installé au sein du matériel informatique (ex : Thunderbird ou Outlook) et/ou téléphonique de l'Utilisateur ;

Application Regify®: tout plugin et toute application mobile permettant à l'Utilisateur d'utiliser la fonctionnalité de chiffrement et déchiffrement au sein de son Outil de Messagerie;

Utilisateur(s) Professionnel(s) de santé ou Utilisateur: toute personne physique dument agrémentée pour exercer légalement au Luxembourg une profession de santé et autorisée à disposer d'un compte Plateforme eSanté dans les conditions définies au sein des Conditions Générales;

Conditions Générales : les conditions générales d'utilisation de la Plateforme eSanté ;

Conditions Particulières: les présentes conditions particulières relatives à l'utilisation du Service Messagerie Sécurisée, incluant le guide d'utilisation accessible sur https://www.esante.lu/portal/fr/service project/doc manager/download.php?&vars=ZG9jdW1lbnRf aWQ9MzA5JnNpdF9pZD0x;

Règles d'Utilisation : ensemble des Conditions Générales et Conditions Particulières telles que définies à l'article 2 des Conditions Générales.

III. Description et accès au Service Messagerie Sécurisée

a. Description du service

Le Service Messagerie Sécurisée est un Service eSanté ayant pour objet d'offrir un service de messagerie électronique médicale dédié aux Utilisateurs Professionnels de Santé.

Il est hébergé sur la Plateforme eSanté et se voit donc appliquer les mesures de sécurité de la Plateforme eSanté mises en place par l'Agence eSanté permettant d'éviter tout accès par toute personne non autorisée et limiter les accès aux seuls protocoles connus et nécessaires.

Le Service Messagerie Sécurisée permet dans ce cadre une sécurisation des échanges pour répondre aux exigences de confidentialité relatives au secret professionnel.

Il permet de ce fait aux Utilisateurs Professionnels de Santé d'échanger des courriers électroniques, pouvant inclure des pièces jointes, avec une ou plusieurs personnes disposant d'une boîte aux lettres électronique.

Egalement les fonctionnalités suivantes et dispositifs de configuration d'une messagerie électronique, sont notamment mis à disposition de l'Utilisateur :

- Gestion de calendrier;
- Carnet d'adresse des Professionnels de Santé;
- Signature électronique d'un email;
- Chiffrement de contenu des messages électroniques via la fonctionnalité Regify® (activement requis avant chaque envoi).

Le Service Messagerie Sécurisée est en premier lieu un service Webmail accessible après connexion sur la Plateforme eSanté par Internet. Il est toutefois donné possibilité aux Utilisateurs de configurer



leur Outil de Messagerie pour recevoir et envoyer des messages depuis leur matériel informatique et téléphonique sans connexion sur la Plateforme, dans les conditions stipulées ci-après.

Le Service de Messagerie Sécurisée respecte l'ensemble des standards internationaux techniques relatifs à l'utilisation et la gestion de messagerie électronique. Il permet dans ce cadre l'usage des différents protocoles existants selon utilisation du service par l'intermédiaire de la Plateforme eSanté ou par un Outil de Messagerie, tels que :

- SMTP;
- POPS et IMAPS;
- Accès au travers le Web (HTML/HTTP) au service de messagerie;
- SSL/TLS (pour connexion sécurisée du client avec le serveur).

b. Accès au service

Le Service Messagerie Sécurisée est dédié aux Utilisateurs Professionnels de Santé, identifiés selon les termes des Conditions Générales, à l'exclusion de toute autre personne.

Pour accéder au Service Messagerie Sécurisée, l'Utilisateur Professionnel de Santé doit avoir activé son compte Plateforme eSanté selon les modalités définies à l'article IV c) des Conditions Générales.

Lors de son premier accès au Service Messagerie Sécurisée, une adresse email est automatiquement attribuée à l'Utilisateur Professionnel de de type xxxxxx@sante.lu et lui est affichée.

Le Service Messagerie Sécurisée est accessible en Webmail après authentification de l'Utilisateur sur la Plateforme eSanté via sa carte LuxTrust, comme mentionné à l'article IV c) des Conditions Générales, depuis son compte personnel. Toute connexion par d'autres moyens sur la Plateforme eSanté ne permettra pas l'accès au Service de Messagerie Sécurisée.

Lors de son premier accès au Service Messagerie, l'Utilisateur est invité à définir un mot de passe pour créer son compte Regify®, associé à son compte Messagerie Sécurisée, qui lui permettra :

- De chiffrer les messages depuis l'accès Webmail sur la Plateforme eSanté;
- De configurer son Outil de Messagerie aux fins d'accéder au Service de Messagerie Sécurisée (précisions disponibles au sein du menu « Regify »);
- D'utiliser le plugin ou l'application mobile Regify® pour chiffrer les messages depuis son Outil de Messagerie (précisions disponibles au sein du menu « Regify »).

L'Utilisateur pourra à tout moment par la suite définir son mot de passe Regify® ou le modifier en accédant au Service Messagerie Sécurisée en Webmail au sein du menu « Regify » et en suivant les étapes définies au sein du guide d'utilisation disponible via https://www.esante.lu/portal/fr/service_project/doc_manager/download.php?&vars=ZG9jdW1lbnRf aWQ9MzA5JnNpdF9pZD0x

IV. Modalités d'utilisation du Service

a. Modalités générales

Le Service de Messagerie Sécurisée est un Service eSanté mis à disposition des Utilisateurs sur la Plateforme eSanté en application de l'article 60 ter du CSS, pour favoriser les échanges et les partages



électroniques sécurisés de de données de santé entre les Professionnels de santé, ainsi qu'une meilleure utilisation des données de santé.

L'Utilisateur Professionnel de Santé est seul responsable de l'utilisation de son compte Webmail Service Messagerie Sécurisée, incluant la gestion, l'envoi et la réception de tout message. Toute connexion au compte du Service Messagerie Sécurisée par utilisation des dispositifs de connexion de l'Utilisateur sera une preuve suffisante pour qualifier l'Utilisateur comme auteur des actions.

L'Utilisateur prendra donc toutes les dispositions nécessaires pour empêcher son utilisation par tout tiers, et notamment se devra de sécuriser son matériel informatique et téléphonique et configurer son Outil de Messagerie de manière à conserver un niveau de sécurité adéquat.

En cas de perte ou de vol des moyens de connexion, ainsi qu'en cas d'identification d'utilisation abusive de son compte et/ou de faille de sécurité au sein de son propre matériel informatique ou téléphonique, l'Utilisateur s'engage à informer l'Agence eSanté dans les plus brefs délais pour lui permettre de prendre toutes mesures requises.

L'Utilisateur Professionnel de Santé est seul responsable du contrôle de l'intégrité des messages, de leur contenu, de leur pertinence, de leur bonne réception par les destinataires, dans le respect de la législation applicable et règles déontologiques en vigueur concernant l'exercice de leur profession médicale.

La fonctionnalité de chiffrement devant être activée par l'Utilisateur avant l'envoi du message électronique, l'Utilisateur sera seul juge de la nécessité de chiffrer ou non le contenu selon la sensibilité de ce dernier.

Il s'assurera donc du contenu de tout message avant sa transmission et s'interdit formellement, notamment mais non limitativement, toute transmission de messages :

- Qui contreviendraient aux droits des patients, à la volonté expresse de leur patient et à l'obligation de respect du secret médical;
- Dont le contenu, incluant toute pièce jointe, pourrait être qualifié d'illicite, illégal, et de manière générale contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- Dont le contenu, incluant toute pièce jointe, pourrait porter atteinte aux droits de tiers, notamment de propriété intellectuelle, à leur réputation et à leur vie privée ;
- Non sollicités par leurs destinataires, tels que spam ou publicité;
- Pouvant contenir ou associé tout virus ou autre programmes malveillants.

Il est recommandé dans ce cadre aux Utilisateurs de :

- S'assurer du niveau de confidentialité des documents et de leur contenu avant de les diffuser ;
- Ne pas communiquer l'adresse email associée à son compte Messagerie Sécurisée auprès de personnes non connues du secteur de la santé et au sein de formulaires de sites non officiels ou non institutionnels;
- Veiller à ce que des tiers non autorisés ne lisent pas de telles informations sur les écrans des ordinateurs;
- Ne pas rechercher à ouvrir un message qui apparaît suspect ou qui provient d'un expéditeur inconnu ;



- En cas de réception d'un message par erreur, sans le lire, acheminer le message vers le bon destinataire ou le rediriger vers son expéditeur, avant de le supprimer.

L'Agence met à disposition une boîte aux lettres électronique d'une capacité maximale de 100Mb, audelà les messages ne peuvent plus être reçus ni envoyés. Il appartient donc à l'Utilisateur de prendre les dispositions nécessaires pour respecter cette limite et éviter la perte de tout message. Un email de notification l'alertera dès que le volume de sa messagerie a atteint 90% de sa capacité maximale.

La gestion des messages, incluant l'envoi, la consultation, conservation et suppression, sont de la responsabilité seule de l'Utilisateur, l'Agence eSanté ne pourra donc être tenue responsable de toute saturation du compte de messagerie de l'Utilisateur ou de la suppression des messages par ses soins.

b. Utilisation de la fonctionnalité de chiffrement Regify®

L'Agence eSanté a intégré au sein du Service de Messagerie Sécurisée la fonctionnalité de chiffrement du contenu des messages et de leur pièce jointe attachée la solution Regify[®].

La solution Regify® permet à tous les Utilisateurs d'envoyer leur message électronique de manière chiffrée par l'utilisation du bouton « envoi par Regify® » activant la fonctionnalité de chiffrement. A défaut d'utiliser ce bouton le contenu du message ne sera pas chiffré et le destinataire pourra lire le contenu du message directement.

Il est précisé que les messages ainsi chiffrés ne pourront être lus que par des Utilisateurs disposant d'un compte Regify® et étant connectés à la Plateforme eSanté par connexion forte via LuxTrust. Dans ce cadre l'utilisation de la fonctionnalité de chiffrement Regify® est requise et pertinente pour toute correspondance incluant des données sensibles telles que des informations médicales relatives à un patient en réponse notamment à l'exigence de conservation du secret professionnel partagé.

En conséquence est prohibée toute utilisation de la fonctionnalité à d'autres fins et notamment avec des intentions malveillantes, ou pour le transfert de contenu illégal.

Les Utilisateurs connectés à leur compte de Messagerie Sécurisée par l'intermédiaire de leur Outil de Messagerie ne pourront dans ce cadre accéder aux messages chiffrés, ou envoyer des messages chiffrés, uniquement s'ils ont téléchargé le plugin et/ou l'application mobile adéquats à l'Outil de Messagerie concerné qu'ils l'auront associé à leur adresse de compte de Messagerie sécurisée de type xxxxx@esante.lu.

Il est précisé dans ce cadre que l'utilisation du Plugin ou de l'application mobile Regify® est réalisée selon les conditions émises par ce dernier qui s'appliquent directement auprès de l'Utilisateur.

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité de l'Utilisateur de prendre à son niveau l'ensemble des mesures de sécurité pour éviter toute divulgation de données et/ou utilisation du Service par d'autres personnes non autorisées par l'intermédiaire de son propre matériel.



c. Engagements de l'Utilisateur

Outre les mentions stipulées ci-dessus, l'ensemble des dispositions mentionnées au sein de l'article V des Conditions Générales concernant les engagements de l'Utilisateur sont pleinement applicables pour l'utilisation du Service de Messagerie Sécurisée.

Il est rappelé dans ce cadre que l'Utilisateur Professionnel de Santé s'engage, sans que cette liste ne puisse être vue comme exhaustive :

- A utiliser le Service de Messagerie de l'Agence eSanté conformément à son objet et sa finalité, ainsi qu'à toutes exigences légales et déontologiques applicables ;
- A ne pas détourner le Service Messagerie Sécurisée de son objet ni entraver, ni perturber son bon fonctionnement et la bonne application des mesures de sécurité en place;
- A respecter les droits des Utilisateurs et des tiers non Utilisateurs, et notamment les droits des Patients.

En cas de non-respect des présents engagements, l'Agence eSanté prendra toutes les mesures nécessaires et utiles pour faire cesser les agissements contraires, pouvant aller de la limitation ou suspension de l'utilisation du Service de Messagerie Sécurisée, à la suppression du compte.

Ces dispositions sont sans préjudice de toute autre sanction ou réclamation de dommages de quelque nature que ce soit en vertu des dispositions légales applicables et des règles déontologiques en vigueur.

L'Agence eSanté dans ce cadre a mis en place différents dispositifs de contrôle technique a posteriori permettant de s'assurer de la bonne utilisation du Service de Messagerie Sécurisée, excluant tout accès au contenu des messages échangés.

Ces dispositifs sont justifiés par un souci de sécurité du réseau et/ou des ressources informatiques, et par un souci de vérification que l'utilisation des Services reste conforme aux objectifs rappelés dans le préambule. Ils sont mis en place dans le respect de la législation applicable et notamment des règles relatives à la protection de la vie privée et des communications privées.

Les moyens techniques de contrôle suivants sont entre autres mis en place dans ce cadre, à l'exclusion de tout autre, ce qu'accepte l'Utilisateur sans réserve :

- Indications générales de volumes stockés, flux, et fréquence ;
- Format et volume des pièces jointes ;
- Taille des messages.

V. Engagements agence

Tel que mentionné à l'article VI des Conditions Générales, l'Agence eSanté prend les dispositions requises pour :

 Assurer la disponibilité du Service Messagerie Sécurisée et de ses fonctionnalités électronique sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre (disponibilité minimale de 99,5 %),



- Garantir un niveau de service et sécurité adéquat au regard de l'objet du Service Messagerie Sécurisée.

Dans ce cadre il est précisé que l'Agence eSanté :

- A mis en place des mécanismes :
 - D'anti-relayage et plus généralement de protection contre les usages abusifs du service par des personnes extérieures au système;
 - De sauvegarde ou de redondance de l'information stockée pour limiter les risques de pertes de messages présents sur le serveur;
- A associé le Service Messagerie Sécurisée à un système central d'anti-virus ;
- Permet la mise à jour régulière des fichiers de signatures virales en prenant en compte les dernières parades contre les virus, publiées ;
- Assure la maintenance et mise à jour des différents composants du service de manière régulière et selon des plages d'interruption impactant le moins possible les Utilisateurs et préalablement notifiées, sauf cas d'urgence.

Toutefois l'Agence eSanté ne s'engage à aucune manière à procéder à une quelconque sauvegarde ou à un quelconque archivage des messages et leurs pièces jointes qui sont de la responsabilité seule des Utilisateurs.

Les données conservées par l'Agence sont exclusivement celles décrites par après au sein de l'article VII des présentes, relatif aux données personnelles.

L'Agence eSanté se réserve néanmoins le droit de modifier toutes conditions qui lui sembleront utiles à l'utilisation du Service Messagerie Sécurisée. Les Utilisateurs seront informés préalablement à l'entrée en vigueur des modifications.

VI. Responsabilité

L'article IX des Conditions Générales est applicable aux présentes dans son intégralité. La responsabilité de l'Agence eSanté et des Utilisateurs ne pourra être supérieure à ce qui est stipulé au sein dudit article sans préjudice de toute disposition légale et déontologique applicable.

VII. Données Personnelles

L'Agence en tant que responsable du traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des données, réalise un traitement des données à caractère personnel des Utilisateurs dans le strict respect des Conditions Générales et notamment de son article VII relatif aux données personnelles, et notifié auprès de la CNPD (réf. : T009536).

Les mentions suivantes relatives au traitement réalisé viennent donc s'ajouter à celles stipulées au sein de l'article VII b) des Conditions Générales :

<u>Description du traitement : mise à disposition d'un service de messagerie électronique sécurisée</u> auprès des Professionnels de santé



L'article 60 ter du CSS donne mission à l'Agence eSanté la création de la Plateforme eSanté pour favoriser les échanges et partages de données de santé.

A partir des annuaires de la Plateforme eSanté, tels que décrits au sein des Conditions Générales, l'Agence eSanté attribue un droit d'accès au Service Messagerie Sécurisée auprès des Utilisateurs Professionnels de santé.

Lors de l'activation de leur compte Messagerie Sécurisée dans les conditions définies ci-dessus, l'Agence eSanté assure la bonne gestion et administration du Service Messagerie Sécurisée et traite les données d'identification des Utilisateurs pour assurer le bon fonctionnement du service.

Responsable de traitement, sous-traitant et destinataires (selon les définitions du Règlement sur la protection des données) :

L'Agence eSanté est le responsable du traitement réalisé par le Service Messagerie Sécurisée. Elle est à ce titre en charge de la bonne application des mesures de sécurité requises au titre du Règlement sur la protection des données, par ses employés et ses sous-traitants.

L'Agence a fait appel à un Consortium composé des sociétés eBRC et IDO-In, intervenue dans les droits de SQLI, qui ont la qualité de sous-traitant au titre du Règlement sur la protection des données. Egalement pour la fonctionnalité de chiffrement l'Agence eSanté utilise les services de la société Regify® en qualité de tiers de confiance. Ces derniers agissent strictement selon les instructions transmises par l'Agence eSanté.

Les données sont dans ce cadre hébergées et traitées par l'Agence eSanté sur le territoire du Luxembourg, excluant tout transfert de données au-delà du territoire de l'Union Européenne en l'absence de toute disposition réglementaire ou autorisation de la CNPD et consentement de la personne concernée.

Selon la description du traitement ci-dessus, les données traitées ne sont accessibles qu'aux seules personnes identifiées en charge de la gestion et administration du service.

Conditions de réalisation du traitement :

En application de l'article VII b) des Conditions Générales, les données des Utilisateurs traitées sont les données des Utilisateurs Professionnels de santé.

L'Agence archivera, pendant une période de 12 mois, les données (date, émetteur, destinataires) de tout message ayant transité sur le système.

Les données des Utilisateurs sont utilisées et conservées pendant toute la durée requise pour assurer l'utilisation du Service Messagerie Sécurisée par ce dernier et 12 mois après la fin d'utilisation pouvant correspondre à l'arrêt sur demande de l'Utilisateur, pour violation des présentes ou en raison de sa perte de qualité de Professionnel de santé.

Il est précisé que les traces techniques, de type logs incluant ceux utilisés pour assurer du bon fonctionnement du service comme mentionnés précédemment, des Utilisateurs dans leur utilisation de la Plateforme eSanté et des Services eSanté sont conservés pendant une durée maximale de 12 mois.

Le Service Messagerie Sécurisée est intégré au sein de la Plateforme eSanté qui est hébergée auprès d'eBRC au Luxembourg, appliquant les normes et spécifications Tier IV assurant la mise en place des mesures de sécurité adéquates et pertinentes.

Seuls les employés de l'Agence eSanté en charge de la gestion et administration du Service Messagerie Sécurisée peuvent avoir accès aux données des Utilisateurs, après authentification personnelle sur la Plateforme et dans le respect de procédures strictes.



Exercice des droits par les personnes concernées (selon la définition du Règlement sur la protection des données) :

Concernant l'exercice du droit de rectification et d'opposition du traitement des données d'identification de l'Utilisateur il est renvoyé aux dispositions de l'article VII b) des Conditions Générales.

L'Utilisateur par connexion à son compte personnel sur la Plateforme eSanté peut accéder aux données qui sont traitées par les annuaires de la Plateforme eSanté, et Service Messagerie Sécurisée.

L'Utilisateur peut à tout moment demander la fermeture de son compte Messagerie Sécurisée auprès de l'Agence par envoi d'un email. Le compte sera fermé, dans les 5 jours ouvrés suivants la demande. Toutes informations et messages seront supprimés sans possibilité de les récupérer, sans préjudice de conservation des logs (cf. ci-après). L'adresse email attachée à l'Utilisateur ne pourra être attribuée à un autre Utilisateur malgré la fermeture du compte Messagerie Sécurisée.

Contact « protection des données »

L'Agence eSanté dispose d'un contact « Protection des données » qui a notamment pour rôle d'assurer le respect des traitements de données à caractère personnel avec les dispositions légales et règlementaires applicables.

Le point de contact dans ce cadre est en charge de recevoir toute demande d'exercice de droits par les Utilisateurs et personnes concernées, ainsi que toute question et dépôt de réclamation. Il peut être contacté par courrier à l'adresse de l'Agence eSanté, ou par email à l'adresse suivante : privacy@agence-esante.lu.

Un accusé de bonne réception de la demande sera émis, et toutes les données échangées dans ce cadre seront protégées au titre de la correspondance privée.

VIII. Autres dispositions

Dans l'hypothèse où il existerait une contradiction entre les différentes dispositions composant les Règles d'Utilisation, les Conditions particulières prévaudront sur les Conditions générales.

Toute traduction des présents Conditions Particulières sont réalisées pour information auprès des Utilisateurs. En présence de problème d'interprétation et/ou de conflit seules les présentes rédigées en langue française feront foi.

Pour le surplus, l'ensemble des articles VIII (propriété intellectuelle) et X (autres dispositions) des Conditions Générales s'appliquent aux présentes Conditions Particulières Messagerie Sécurisée, dans leurs dernières versions à jour.

Conditions particulières Service Messagerie Sécurisée - version du 30 novembre 2018



Annexe pour information

Références

Guide d'utilisation:

https://www.esante.lu/portal/fr/service_project/doc_manager/download.php?&vars=ZG9jdW1lbnRf aWQ9MzA5JnNpdF9pZD0x

Conditions Générales :

https://www.esante.lu/portal/fr/service_project/doc_manager/download.php?&vars=ZG9jdW1lbnRf aWQ9NDcmc2l0X2lkPTE=

Règlement général sur la Protection des Données - RGPD ((UE) 2016/679) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, en vigueur le 25 mai 2018 :

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0679&from=EN

Les contacts utiles :

- Helpdesk Plateforme eSanté: helpdesk@esante.lu / +352 27 12 50 18 33
- Assistance LuxTrust : <u>helpdesk@luxtrust.lu</u> / +352 24 550 550
- Service protection des données : privacy@agence-esante.lu